

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

CODE RNCP 8940 <https://sitefc-preprod.francecompetences.fr/recherche/rncp/8940>

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier modifié par les arrêtés du 13 décembre 2018 et du 23 janvier 2020, modifié par l'arrêté du 16 décembre 2020

Arrêté du 26 avril 2022 modifiant l'arrêté du 9 septembre 2021 portant autorisation d'expérimentation relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs à l'accès à la formation par la recherche. Dispositif d'expérimentation Sciences pour la Santé « Licence Sciences pour la Santé – Parcours Sciences Infirmières et Diplôme d'Etat d'Infirmier » (double cursus).

1-PUBLIC VISE PAR LA FORMATION :

Cette formation « tout public » s'adresse à toutes les personnes âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

2-DEFINITION DU METIER INFIRMIER

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier vise l'acquisition de 10 compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri-professionnalité.

Depuis 2009, cette formation s'inscrit dans l'architecture européenne des études supérieures. Depuis l'Arrêté du 9 Septembre 2021, portant autorisation d'expérimentation d'un double cursus de formation, les étudiants en soins infirmiers inscrits aux IFMS d'Albi, comme au PREFMS de Toulouse et son antenne de Saint Gaudens, à compter de la rentrée 2022, vont se voir délivrer, conjointement au diplôme d'Etat d'infirmier, le diplôme de licence pour une première diplomation en 2025.

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Ils interviennent dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Les compétences requises pour l'exercice du métier d'infirmier(e) sont :

- évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- organiser et coordonner des interventions soignantes
- informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Elles sont rédigées en termes de capacité devant être maîtrisées par les professionnels et **attestées par l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier.**

Finalités de la formation

Le référentiel de formation des infirmiers a pour objet de **professionnaliser** le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

L'étudiant est amené à devenir un **praticien autonome, responsable et réflexif**, capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans la limite de son rôle et de mener des interventions seules et en équipe pluri professionnelle.

L'étudiant **développe des ressources** en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel.

L'étudiant apprend à **reconnaître ses émotions** et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.

L'étudiant développe **une éthique professionnelle** lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et savent s'adapter à des situations variées.

Principes pédagogiques

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des **10 compétences** requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier.

Il **met en place une alternance** entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations de soins, et, en s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

La formation est structurée autour de l'étude de situations **donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage : comprendre, agir, transférer.**

La formation est **organisée pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises.**

Les contenus de formation tiennent compte de **l'évolution des savoirs et de la science.** Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances. Ils font une place à l'enseignement **des sciences et des techniques infirmières.**

3-D.A.R. (dispositif aide à la réussite)

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé dont le but est de contribuer à la réussite de l'étudiant dans son parcours de formation.

Les IFMS d'Albi s'engagent auprès des candidats, de la phase d'information à l'orientation, à l'accompagnement personnalisé vers la réussite dès l'entrée en formation.

4-MODALITÉS D'ADMISSION EN IFSI 2024

L'arrêté du 23 janvier 2020 (modifiant l'arrêté du 31 Juillet 2009 relatif au diplôme d'infirmier) :

Renseignements et calendrier sur le site de l'IFMS d'Albi : <https://www.ifmsalbi.fr>

Modalité 1 : POUR LES CANDIDATS BACHELIERS ET FUTURS BACHELIERS : PARCOURSUP –

VIA PARCOURSUP : être titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme,

Procédure d'inscription obligatoire pour les bacheliers via la plateforme PARCOURSUP possible depuis ce lien : <https://www.parcoursup.fr/> ([calendrier en ligne](#)).

N.B. : Pour les candidats en classe de terminale, la validation de l'admission est subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Modalité 2 : POUR LES CANDIDATS VIA LA VOIE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE et (Coût de l'inscription : 100 €).

VIA Formation Professionnelle Continue : avec ou sans baccalauréat, et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues. Procédure d'inscription obligatoire en ligne via le site

Modalité 3 : POUR LES CANDIDATS RELEVANT DES MODALITES DE PRÉSENTATION DIRECTE AU JURY

DU DEI - Titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de médecin ou de maïeuticien en France ou à l'étranger, et les personnes titulaires du diplôme de formation approfondie en sciences médicales, sont autorisées à se présenter directement au jury du diplôme d'Etat d'infirmier. (**Coût de l'inscription : 100 €**). Procédure d'inscription obligatoire en ligne via le site.

5-PREREQUIS A L'ENTREE EN FORMATION :

Admission : Voir chapitre 4 modalités d'admission

Mobilité : L'enseignement clinique (stages) exige votre mobilité sur le TARN et les départements limitrophes.

Obligations professionnelles médicales : L'admission définitive aux IFMS est subordonnée à :

- La production au plus tard le 1^{er} jour de la rentrée d'un **certificat médical** établi par un **médecin agréé (*)** attestant que le candidat ne présente pas de contre-indications physiques et psychologiques à l'exercice de la profession d'infirmier.
- **La production d'un certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. A défaut vous ne pourrez réaliser vos stages compromettant ainsi la validation de votre formation.

6-Les moyens matériels mis à la disposition des ensembles des apprenants et du personnel :

Les IFMS d'Albi sont implantés, au sein de l'institut Universitaire Jean François CHAMPOLLION d'Albi, depuis janvier 2016, à deux pas de la gare SNCF.

Les IFMS d'Albi sont équipés de :

- 2 amphithéâtres d'une capacité de 140 places chacun
- 11 salles de Travaux Dirigés
- 9 salles de simulation Travaux Pratiques dont 2 salles de simulation haute-fidélité
- 1 salle informatique (20 postes informatiques)
- Espace privatif
- Espace repas équipé de micro-ondes
- Accès aux stagiaires : base de données via une plateforme
- WIFI
- Accès aux personnes à mobilité réduite

Sur le site de l'université Champollion dans lequel sont implantés les IFMS d'Albi, les apprenants bénéficient du :

- CROUS : « Centre Régional des Œuvres Universitaires et scolaires » Etablissement public placés sous la tutelle de ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Restaurant universitaire
- Bibliothèque universitaire
- Activités sportives

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ – PARCOURS SCIENCES INFIRMIERES ET DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER (Double cursus)

A compter de la rentrée universitaire 2022/2023, pour une période expérimentale, l'UT3 s'est inscrit dans une démarche innovante de création d'un double diplôme national de Licence Mention Sciences pour la Santé regroupant 7 parcours paramédicaux (audioprothèse, ergothérapie, manipulateur en électroradiologie médicale, orthoptie, pédicure-podologue, psychomotricité, sciences infirmières) et un diplôme d'État d'infirmier. Ce projet est porté par l'UT3 en partenariat avec le CHU de Toulouse, la Région Occitanie et l'ARS.

Cette organisation permet de renforcer les échanges entre les formations, la mise en place d'enseignements en commun et l'accès à la formation par la recherche, participant d'une culture paramédicale commune.

La Licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur, associé à l'autorisation d'exercice du Jury DEI par la DREETS. Les enseignements de la Licence Sciences pour la Santé, parcours Sciences Infirmières sont organisés sous forme d'unité d'enseignement (UE) avec des UE Communes (UEC), des UE Communes partielles (UECP) et des UE Métiers (UEM) dont les stages.

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ / PARCOURS SCIENCES INFIRMIÈRES

4165 heures d'enseignements

➤ Enseignements théoriques : 2065 h

- ♦ UEC : 389 h
- ♦ UECP : 243 h
- ♦ UEM : 1048 h
- ♦ Examens, révisions/Accompagnement à la Professionnalisation : 385 h

➤ Stages : 2100 h

10 compétences infirmières à acquérir au cours de la formation.

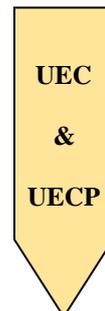
Alternance : 3 jours d'enseignements universitaires en Visio (UEC + UECP) + 2 jours sur site (UEM) aux IFMS Albi.

Accompagnement par cadre de santé formateurs.

L1 axée connaissances socles + 15 semaines de stage

L2 axée physiopathologie + 18 semaines de stage

L3 axée professionnalisation + 27 semaines de stage



UEC : UE Communes à l'ensemble des 7 Parcours

- Sciences médicales – Bases
- Sciences humaines – Bases
- Outils et Méthodes (Anglais, Pix)

UECP : UE Communes Partielles (selon parcours)

- Sciences médicales approfondies (anatomie, physiologie, pathologies, pharmacologie)



UEM : UE Métiers

- Sciences infirmières
- Travaux dirigés et ateliers pratiques
- Stages
- Unités d'intégration

Accompagnement à la professionnalisation

7-LA FORMATION

La durée de la formation est de 3 ans soit 6 semestres.

La formation théorique est dispensée sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travail personnel guidé.

Le référentiel de formation propose des unités d'enseignement (UE) :

- Des Unités d'Enseignement Communes et Communes Partielles dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers ;
- Des Unités d'Enseignement Métiers de savoirs constitutifs des compétences infirmières et d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation, posture professionnelle et des unités de méthodologie et de savoirs transversaux.

Et couvrent six champs :

- 1 – sciences humaines, sociales et droit
- 2 – sciences biologiques et médicales
- 3 – sciences et techniques infirmières, fondements et méthode
- 4 – sciences et techniques infirmières, interventions
- 5 – intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- 6 – méthodes de travail

La formation clinique en stage est de 2100 heures

- En première année, 15 semaines de stage ;
- En deuxième année, 18 semaines de stage ;
- En troisième année, 27 semaines de stage :

Quatre typologies de stages sont prévues :

- Soins de courte durée ;
- Soins en santé mentale et en psychiatrie ;
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation ;
- Soins individuels ou collectifs sur les lieux de vie.

La période de stage :

60 semaines soit 2100 heures (sur les 3 ans).

Toutes les affectations de stage font l'objet d'une convention entre l'IFSI, l'établissement d'accueil et le stagiaire. Tous les terrains de stages sont agréés sites qualifiants et professionnalisant.

www.ifmsalbi.fr

Les responsables de l'encadrement en stage :

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et de professionnels de proximité au quotidien.

Le maître de stage :

Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé. Il garantit les

Le tuteur de stage :

Les missions spécifiques du tuteur sont décrites dans le livret d'accueil de la structure. Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. Le tuteur assure un accompagnement des étudiants et évalue leur progression lors d'entretiens réguliers. Le tuteur a des relations régulières avec le formateur de l'institut de formation, référent du stage. Il est ressources pour réunir les meilleures conditions d'apprentissage.

8. Tableau de répartition des ECTS par semestre pour UEC UECP et UEM et modalités d'organisation par semestre :

Le temps de travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures.

L'enseignement à l'institut de formation est dispensé sur la base de 35 heures par semaine.

La durée de présence en stage est de 35h par semaine dont les modalités d'organisation sont prévues par les responsables de l'encadrement de stage.

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire. Certains enseignements en cours magistral peuvent l'être en fonction du projet pédagogique.

Licence Sciences pour la Santé, parcours Sciences Infirmières												
Synthèse de la répartition des ECTS par semestre												
Version du 08/03/2024	UE communes			UE communes partielles sélectionnées par IFSI			UE cœur de métier			STAGE		Total = 30 ECTS / semestre
	Nombre d'UE	ECTS	Heures CM + TD	Nombre d'UE	ECTS	Heures CM + TD	Nombre d'UE	ECTS	Heures CM + TD	ECTS	Nombre de semaines	
S1	10	12	123	1	2	10	7	10	244	6	4	30
S2	7 (avec FGSU)	9	119	3	3	44	8	9	187	9	11	30
S3	6	8	77	6	7	94	4	5	130	10	7	30
S4	4	4	42	7 (avec SSES)	12 (dont 5 SSES)	95	6	6	150	8	11	30
S5	2	3	28	0	0	0	8	19	184	8	9	30
S6	0	0	0	0	0	0	7	16	153	14	18	30
Total		36 ECTS	389 heures		24 ECTS	243 heures		65 ECTS	1048 heures	55 ECTS	60	180

UEC = 9,5 h/ECTS	UE CP= 10,1 h/ECTS	UE CM= 11,4 h/ECTS	UE STAGE= Attribution des ECTS sous réserve de validation de l'année universitaire
------------------	--------------------	--------------------	--

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Les principes d'évaluation et de validation

L'organisation des épreuves d'évaluation et de validation est à la charge des instituts.

La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des UE dans le référentiel de formation.

La nature et les modalités de contrôle de connaissances sont fixées par les IFMS (UEM) et l'université (UEC/UECP) et sont votées en CFVU (Commission de la Formation et de la vie universitaire).

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée par un contrôle continu (épreuves écrites et orales, individuelles, de groupes, d'ateliers de simulation, d'ateliers d'APP) et un contrôle terminal. Elle se fait sous la forme de QCM, QROC, analyse de situation clinique... en individuel et ou en collectif.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des UE en relation avec la compétence,
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence, évalués lors des stages,
- Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation.

L'évaluation Clinique

Le stage est validé des lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique ;
- Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.
- Avoir validé l'année universitaire.

L'évaluation théorique

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation.

Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen ; la deuxième session concerne les rattrapages des deux semestres précédents.

La diplomation

Le Diplôme d'état infirmier et la Licence Sciences pour la santé Parcours Sciences Infirmières s'obtiennent par l'obtention de 180 crédits européens (acquisition des 10 compétences infirmières) : 120 crédits européens pour les Unités d'enseignement et 60 pour la formation clinique en stage.

4 Jurys de diplôme d'Etat par an se tiennent sous l'égide de la DREETS et 2 jurys universitaire UT3.

L'évaluation du dispositif

L'évaluation du processus de formation s'inscrit dans la démarche qualité. Elle s'illustre dans:

- Les plannings de stage et emplois du temps ;
- Les attestations d'assiduité;
- Les procédures des évaluation;
- Le calendrier des évaluations;
- Les maquettes de présentation des UE...

9- TAUX DE REUSSITE par jury :

Juillet 2024 : 98.91%	Mars 2024 : 100%	Octobre 2024 :	Décembre 2024 :
Juillet 2023 : 97.67%	Mars 2023 : 100%	Octobre 2023 : 100%	Décembre 2023 : 50%

10- TAUX DE RUPTURE DE PARCOURS DE FORMATION :

2023/2024	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
	12.75%	2.6%	5.7%

En cas de rupture de parcours l'étudiant garde le bénéfice de ses acquis sous conditions.

11- DÉBOUCHÉS et Taux d'insertion :

- Établissements de soins publics ou privés ou structures de santé publique.
- Hôpitaux (85 % des infirmiers travaillent en hôpital)
- Cabinets en libéral
- Établissements scolaires
- Structures de médecine du travail
- Maisons de retraite et Etablissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Associations humanitaires
- Domicile du patient
- Entreprises (EDF, secteur du bâtiment et des travaux publics)
- Centres médicaux des armées

A chaque remise de diplôme, 100% des présents disent travailler et majoritairement sur le territoire, ou en Occitanie.

12- POURSUITE D'ETUDES et taux de poursuite d'étude

- Puéricultrice
- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier anesthésiste (après 2 ans d'expérience professionnelle)
- Master/Infirmier en pratiques avancées (IPA)
- Passerelle possible entre les 7 formations paramédicales inscrites dans la LSS en fonction de modalités précises, informations auprès de chaque institut.

Immédiate ou à distance, le taux est à l'étude. Les IFMS accompagnent l'étudiant dans ses projets.

13-COÛT DE LA FORMATION :

Pour la formation initiale et les demandeurs d'emplois, les frais pédagogiques sont pris en charge par la Région Midi-Pyrénées.

Pour la formation professionnelle continue, se rapprocher de la Région et des financeurs (employeur, OPCA...) pour tout complément d'information. Le coût des frais pédagogiques par année de formation est de 9 100,00 euros.

www.midipyrenees.fr - Rubrique : Financement des Formations Sanitaires et Sociales.

Possibilité de bénéficier de bourses d'études : Attribuées par la Région Midi-Pyrénées.

www.midipyrenees.fr - Rubrique : Bourses Sanitaires et Sociales.

14-VIE ETUDIANTE

Albi est une ville du Sud-Ouest de la France, située à moins d'une heure de Toulouse, classée en juillet 2010 au Patrimoine mondial de l'Humanité.

Les IFMS regroupent l'IFSI et l'IFAS sur le site du Campus CHAMPOLLION où se trouvent une bibliothèque Universitaire et un restaurant Universitaire.

La gare d'Albi se situe à proximité du Campus universitaire.

La communauté d'agglomération de l'albigeois propose des services et outils de mobilité, Libéa mobilités (transports en commun, covoiturage, autopartage, aménagements cyclables).

<https://www.ifmsalbi.fr/web/fr/108-manuel-etudiant.php>

15-QUALITE DES FORMATEURS :

NOM PRENOM	DIPLÔME	PARCOURS PROFESSIONNELS	EXPERIENCE EN LIEN AVEC LA FORMATION
Nathalie BARTHES	DESS de Psychopathologie clinique	CADRE DE SANTE	Référente égalité professionnelle – Egalité femmes/ hommes Réfèrent des UE : <u>Semestre 4</u> : UEM 7.1.4 : Fondements de la Recherche infirmière <u>Semestre 5</u> : UEM 2.2.5 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical - UEM 2.3.5 : Administration médicamenteuse et surveillances infirmières - UEM 6.2.5 : Organisation des soins - UEM 8.5.1 : Anglais <u>Semestre 6</u> : UEM 2.3.6 : Administration médicamenteuse et surveillances infirmières - UEM 7.2 : Mémoire professionnel - UEM 8.6 : Intégration des savoirs et posture professionnelle - UEM 8.6.1 : Anglais
Sylvie BLANCHARD	CADRE DE SANTE PUERICULTRICE	CADRE DE SANTE	Réfèrent des UE : Santé publique et économie de la santé - Législation, éthique et déontologie - Processus inflammatoires et infectieux - Processus obstructifs - Pharmacologie et thérapeutiques - Projet de soins infirmiers - Soins d'urgence Soins infirmiers et gestion des risques - Soins éducatifs et formation des professionnels et stagiaires
Claire BLANQUART PEGOURIE	MASTER 2 DES ORGANISATIONS SOIGNANTES	CADRE DE SANTE CADRE DE POLE	Réfèrent des UE : Défaillances organiques et Processus -Dégénératifs - Processus obstructifs - Soins infirmiers et gestion des risques - Soins éducatifs et préventifs – Anglais- Processus tumoraux - Soins palliatifs et fin de vie – Santé publique et économie de a santé – Soins de confort et de bien-être - Optionnelle Professionnalisation Formation et Accompagnement
Angélique BREGERE	MASTER ENCADREMENT DE SERVICES DANS LA SANTÉ ET LE SOCIAL DU MANAGEMENT	RESPONSABLE D'UNITE DE SOINS CADRE FORMATEUR	Réfèrent UEM : Démarche clinique – Projet de soins – Thérapeutique et contribution au diagnostic médical – Processus de professionnalisation Réfèrent UEC/UECP : Anatomie générale – Physiologie générale – Hygiène, infectiologie, Immunologie –_Technique d'imagerie médicale - Physiologie de la peau et cicatrisation
Mathieu BRIEST	- MASTER ETHIQUE MEDICALE ET HOSPITALIERE APPLIQUEE - MASTER RECHERCHE BIOETHIQUE - HUMANITES MEDICALES	CADRE DE SANTE	Réfèrent des UEM : Postures relationnelles - Fondements de la Recherche infirmière - Organisation des soins - Mémoire professionnel - Intégration des savoirs et posture professionnelle – Ethique dans les soins –
Karine CABALLERO	Master: Sciences de l'Education Parcours PROFA	CADRE DE SANTE PEDAGOGIQUE	Réfèrent des UE (référentiel 2009) méthodes de travail, Santé publique, gestion des risques, anatomie et physiologie, processus traumatique, thérapeutique et contribution au diagnostic médical, processus tumoraux (réfèrent coordination régionale), soins palliatifs, projet professionnel. Réfèrent des UEM (expérimentation) : soins palliatifs, gestion des risques au semestre 5 Evaluation des pratiques professionnelles, préparation à la prise de poste, gestion des risques au semestre 6 Réfèrent mobilité stage ERASMUS
Anne-Sophie CHAUVIN	MASTER sciences de l'éducation en cours	Coordination	Réfèrent UEM administration médicamenteuse et surveillance

	DU soin palliatif DU douleur DU plaies et cicatrisation	équipe mobile douleur et soins palliatifs	infirmière, thérapeutiques et contribution au diagnostic médical Référente UEC/UECP oncologie, pharmacologie,
Violaine CROS	MASTER sciences de l'éducation en cours	CADRE DE SANTE	Référent des UE : Législation, éthique et déontologie Pharmacologie et thérapeutiques – Projet de soins infirmiers - Anglais
Fanny DOVILLEZ	- MASTER RECHERCHE SHS MEDECINE - Mention Soins Humanités Société - MASTER ADMINISTRATION DES ENTREPRISES - Mention Action Sociale Intégration Formation intervention - LICENCE A.G.E.S	CADRE DE SANTE PEDAGOGIQUE CADRE COORDONATEUR RESPONSABLE UNITE DE SOINS	Référent des UE : Semestre 1 : UEM 2.3.1 : Administration médicamenteuse et surveillance infirmière - UEM 6.1 : Méthodes de travail Semestre 2 : UEM 2.3.2 : Administration médicamenteuse et surveillance infirmière - UEM 4.1.2 : Gestion des risques - UEM 6.2.2 : Organisation des soins Semestre 4 : UEM 7.1.4 : Fondements de la Recherche infirmière Semestre 6 : UEM 7.2 : Mémoire professionnel - UEM 8.6 : Intégration des savoirs et posture professionnelle
Sylvie ESCAFRE PIBERNE	BTS DE BIOTECHNOLOGIES LICENCE GESTION ECONOMIQUE ET SOCIALE MASTER MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOIGNANTES PRATICIENNE EN AMMA ASSIS	CADRE DE SANTE PEDAGOGIQUE CADRE COORDONATEUR POLE EXTRA HOSPITALIER RESPONSABLE UNITES DE SOINS	Référent des UEM : Semestre 1 : UEM 2.1.1 : Soins de confort et de bien-être - UEM 3.1 : Fondement de la relation – UEM 6.1 : Méthode de travail Semestre 2 : UEM 3.2 : Techniques relationnelles infirmière - UEM 4.1.2 : Gestion des risques - UEM 6.2.2 : Organisation des soins Semestre 5 : UEM 3.5 : Postures relationnelles Soins relationnels AS Coordinatrice environnement capacitant apprenants Référent UEC/UECP : Bases de la relation soignant/ soigné
Benoît GAUBERT Référent Handicap	MASTER DROIT DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE	CADRE DE SANTE	Référent des UE : Projet de soins infirmiers – Psychologie sociologie anthropologie – Rôles IDE, organisation du travail et interprof.- Défaillances organiques et processus dégénératifs - Santé, maladie et accidents de la vie - Pharmacologie et thérapeutiques – Soins d'urgence - Anglais –
Gersende PI-TEIXIDOR	MASTER 1 C3S DECS	CADRE DE SANTE	Référente: Elaboration parcours de stages – Partenariat terrains de stages - Gestion matériel TP
Isabelle PY	MASTER SANTE PUBLIQUE -GESTION DES INSTITUTIONS ET SERVICE DE SANTE	CADRE DE SANTE	Référente: Elaboration parcours de stages – Partenariat terrains de stages - Gestion matériel TP
Arnaud RAYSSAC	MASTER r1 Sciences de l'éducation	CADRE DE SANTE en unité de soins (CHS) CADRE de Santé formateur	Référent des UE : Pharmacologie et thérapeutiques - Soins d'urgence- Formation gestes et Soins d'Urgences Soins relationnels AS- Intégration des savoirs-posture professionnelle

<p>Lucie REILHAC</p>	<p>MASTER Expertise en Gériatrie et encadrement des soins</p>	<p>RESPONSABLE UNITE DE SOINS</p>	<p>Référent des UE : Semestre 3 : UEM 5.3 Concepts en éducation et prévention de la santé UEM 9.3 : Processus de professionnalisation UECP 33 : Service sanitaire Semestre 4 : UEM 8.4 : Intégration de savoirs et posture professionnelle UEM 9.4 : Processus de professionnalisation UECP 33 : service sanitaire Transversalité : Soins relationnels</p>
<p>Christine SALVADORI</p>	<p>MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION</p>	<p>CADRE DE SANTE</p>	<p>Référent des UE : Législation éthique Déontologie – Anglais - Processus psychopathologiques - Raisonement et démarche clinique - Santé, maladie et Accidents de la vie - Projet de soins infirmiers - Raisonement et démarche clinique – Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical Evaluation d'une situation clinique</p>
<p>Danièle SCAGLIA</p>	<p>MASTER EDUCATION THERAPEUTIQUE</p>	<p>CADRE DE SANTE</p>	<p>Référent des UE : Santé publique et économie de la - Santé- Processus inflammatoires et infectieux– - Soins éducatifs et préventifs -Communication et conduite de projet- -Encadrement de professionnels de soins -Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical- Formation des professionnels et des stagiaires -Soins infirmiers et gestion des risques- -Soins éducatifs et préventifs</p>
<p>Laurence STEFFAN-ROUSSILLON</p>	<p>MASTER Sciences Humaines et Sociales, mention « sciences de l'éducation, parcours conseil, intervention développement de compétences » -Formateur CESU « Formation aux Gestes et Soins d'Urgences-niveau 1 et 2 » -Formateur Simulation en Santé</p>	<p>CADRE DE SANTE PEDAGOGIQUE CADRE COORDONATEUR RESPONSABLE UNITE DE SOINS</p>	<p>Référente Erasmus+ et Mobilité internationale Référente plateformes Numériques Référent des UE: Semestre 5: UEM 2.2.5: Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical - UEM 2.3.5: Administration médicamenteuse et surveillances infirmières - UEM 8.5.1: Anglais Semestre 6: UEM 2.3.6: Administration médicamenteuse et surveillances infirmières - UEM 8.6.1: Anglais</p>
<p>Sandrine TREILHOU</p>	<p>MASTER Métier de l'enseignement, de la formation Pratique et ingénierie de la formation e-Formation et environnement numérique</p>	<p>CADRE DE SANTÉ FORMATEUR</p>	<p>Référent des UE : Semestre 3 : 2.2.3 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical 8.3 Intégration des savoirs, posture professionnelle 9.3 Processus de professionnalisation Semestre 4 : 2.4.4 Soins d'urgences 6.3 Encadrement des professionnels de soins Transversalité : Plaies et cicatrisation LSS Enseignements numériques en santé LSS Simulation en santé LSS Tutorat</p>

16 -PERSONNEL ADMINISTRATIF

Direction	Catherine MULLER	Directrice des Soins, Coordonnatrice Générale du GCS des I.F.M.S.
	Chantal BEDES	Coordonnatrice pédagogique IFSI Référent Handicap
Coordination Administrative	Isabelle NAVEAU	GCS des IFMS
Gestion Administrative et Secrétariats	Géraldine BALLU	Gestion
	Corinne FOUR	Affaires Générales
	Nathalie ROCHETTE	Scolarité IDE
	Laetitia PAPPAKOSTAS	Scolarité AS
	Elodie LIÈVRE	Accueil - Secrétariat convention de stage
	Ameline GIULIANI	Accueil – Secrétariat Formation
	Clémence GALIBERT D'AUQUE	Accueil-Secrétariat
Informatique	Nicolas DENOI	Technicien Informatique
Documentaliste	Pierre-Olivier SANCHEZ	Documentaliste BU

17 -CONTACTS

GCS des IFMS Albi, IFSI IFAS et CFA

6 Impasse François verdier 81000 ALBI

Site : <https://www.ifmsalbi.fr>

Secrétariat Accueil: 05 67 87 45 08

Mail : secretariat@ifmsalbi.fr

Référents PARCOURSUP CFA et Formation continue:

Ameline GIULIANI: 05 67 87 45 08

ameline.giuliani@ifmsalbi.fr

Secrétaires :

Scolarité IDE : Nathalie ROCHETTE : 05 67 87 45 12

nathalie.rochette@ifmsalbi.fr

Scolarité AS : Laetitia PAPPAKOSTAS : 05 67 87 45 14

laetitia.pappakostas@ifmsalbi.fr

Affaires générales : Corinne FOUR : 05 67 87 45 10

Corinne.four@ifmsalbi.fr

Comptabilité : Géraldine BALLU : 05 67 87 45 15

Geraldine.ballu@ifmsalbi.fr

